

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **56 (1920)**

Heft 28

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

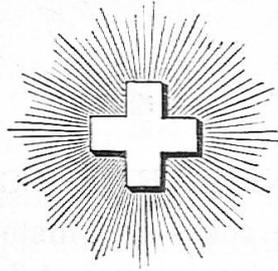
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LVI^{me} ANNÉE

N^o 28
Série A



LAUSANNE
10 juillet 1920

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : A Neuchâtel. — Féminisme et éducation. — Manuels scolaires « suisses ». — Enquête sur les examens de recrues. — Questions de programmes et de méthodes. — Souscription. — Silhouettes. — Divers.

A NEUCHÂTEL

“ A Neuchâtel du 15 au 17 juillet ! ” C'est depuis quelques semaines le mot de ralliement des membres de la S. P. R. dévoués à l'association qui les groupe dans un amour commun de leur pays, de ses écoles et de leur profession.

Les Neuchâtelois y seront tous pour accueillir, avec cette cordialité et cette aimable camaraderie dont ils ont le secret, leurs amis des autres cantons romands et les délégués des sociétés sœurs de la Suisse alémanique.

Les Genevois, qui assument la grave responsabilité de diriger, pendant quatre nouvelles années, les destinées de la Romande, viendront préparer à Neuchâtel le succès de leur activité prochaine et celui du congrès de Genève de 1924.

Les Jurassiens, dont les attaches matérielles sont ailleurs, sont des nôtres par le cœur, par la langue, par toutes leurs affinités morales : lien charmant auquel ils furent toujours fidèles.

Les Vaudois, enfin, qui auront renforcé, à Yverdon, la cohésion et la force de leur belle association corporative, viendront affirmer à Neuchâtel leur dévouement à l'idée et leurs sentiments de solidarité romande.

Fête du travail et fête de famille, le XX^e Congrès de la S. P. R. s'annonce sous les meilleurs auspices.

FÉMINISME ET ÉDUCATION.

Quand on remonte le cours de l'histoire de l'humanité, on se rend compte qu'à toutes les époques et dans les temps les plus reculés, les hommes s'occupaient de la chasse et de la guerre, tandis que les femmes restaient attachées à leur foyer. Quoique sous une forme bien différente, il en était encore de même dans la société d'hier où les carrières féminines n'avaient d'autre but que d'étendre et développer les occupations familiales. Puis l'époque moderne est venue et, depuis longtemps déjà, on fait appel au travail des femmes et l'on vide les foyers.

Avant 1914, c'est par milliers qu'elles peinaient dans les ateliers, les usines et les mines. Leur nombre était cependant minime si l'on songe aux bataillons de femmes qu'il a fallu mobiliser pour remplacer, pendant la guerre, les hommes absents. A leurs métiers ordinaires, les femmes ajoutèrent ceux des hommes. On les vit aux champs, — car la terre n'attend pas. Là, où elle faisait déjà de durs travaux, la paysanne en fit de plus durs encore. A l'usine, l'ouvrière a dépassé de beaucoup le nombre d'heures du labeur usuel quotidien et toutes deux — la paysanne comme l'ouvrière — ont contribué à sauver la patrie en péril.

Par nécessité, des carrières imprévues ont été subitement envahies par les femmes. Avant la guerre, les industries féminines étaient surtout celles du vêtement et de l'alimentation; de nos jours, on cherche vainement une carrière que la femme n'ait pas réussi à conquérir. Elle est devenue menuisière, forgeronne et maçonne. Elle dirige des scieries, des tanneries et des entreprises agricoles. Elle fabrique des chaînes et des accessoires pour cycles; elle fait des porcelaines, des faïences et du verre; les rudes besognes ne la rebutent jamais et, malgré cela, on ne la voit pas délaïsser les travaux de précision qui demandent un long apprentissage. Le rôle qu'elle joue dans les services de transport est suffisamment connu pour qu'on néglige de s'y arrêter. De receveuse, elle est devenue wattwoman sur les tramways. On la voit sur les quais et les docks, dans les gares, sur les trains, avec les équipes, et il y a même des voyageurs du sexe fort qui se trouvent gênés de confier leurs valises à une femme-portefaix.

En France, dans les usines de guerre, on en comptait 420 000, dit M. Raimond Thamin à qui nous empruntons ce chiffre et quelques-unes de ces notes. On alla même si loin dans le recrutement du personnel féminin qu'une réaction se produisit et que le *Bulletin des usines de guerre* publia, le 16 juillet 1917, sous la signature de M. Albert Thomas, alors ministre des munitions, une circulaire qui posait ce principe : « Disposer sans réserve de la main d'œuvre féminine serait commettre une lourde erreur ; l'intérêt national exige qu'elle soit utilisée avec de grands ménagements, car elle représente une réserve d'avenir qui doit être sauvegardée dans son intégrité. »

Enfin, à mesure que la guerre devenait plus coûteuse en hommes et en matériel, on remplaça les commis, cuisiniers et infirmiers envoyés au front par des femmes. C'est ainsi qu'elles pénétrèrent dans les casernes. Mais cela, il faut en convenir, c'est l'extraordinaire, le provisoire. D'une manière générale, le labeur féminin a gagné de proche en proche et, avec le temps, il est devenu une loi. Il y a du travail pour toutes les conditions et pour tous les degrés d'éducation.

Si jusqu'ici nous n'avons parlé que des humbles, c'est parce qu'en fait le mouvement est parti d'en bas, car c'est des besognes les plus rudes qu'on eut d'abord besoin. Mais si la femme a quitté la caserne et l'usine de guerre, elle ne renonce pas, pour cela, aux carrières conquises ; elle s'efforce au contraire d'en conquérir davantage et l'on peut dire qu'à l'heure actuelle il n'existe pas de carrières où les femmes ne prétendent être admises. Il ne s'agit donc plus de savoir ce que les femmes font, mais plutôt ce qu'elles feront, car maintenant qu'elles ont quitté le foyer où les avaient reléguées l'autorité du chef de famille et les lois anciennes, on ne sait guère où leurs prétentions s'arrêteront.

A toutes les époques elles se vouèrent à l'enseignement. Cependant, tandis qu'autrefois elles s'occupaient spécialement de l'éducation des tout petits, elles ont peu à peu conquis tous les grades. Ce n'est pas seulement dans les écoles primaires et les petits établissements secondaires qu'elles enseignent, mais encore dans les gymnases et les universités. Et cependant il n'y a guère plus de

quarante ans que les portes des établissements d'instruction sont largement ouvertes aux jeunes filles.

Pendant longtemps on a érigé en principe ce précepte de Fénelon : « La science des femmes, comme celle des hommes, doit se borner à s'instruire par rapport à leurs fonctions ; la différence de leurs emplois fait celle de leurs études. » Mais, maintenant que la coéducation existe, la jeune fille a, comme nous l'avons vu plus haut, pénétré dans tous les établissements d'instruction. Ceux qui critiquèrent cette émancipation spontanée et regrettèrent l'éducation des couvents s'habituerent peu à peu à voir la jeune fille sortir seule, la serviette sous le bras, pour se rendre à ses cours. Et l'on s'aperçut bientôt qu'elle ne perdait rien de son charme et de ses qualités traditionnelles.

De toutes les carrières ouvertes à la femme, c'est peut-être celle de l'enseignement qui lui a été le plus profitable, — non au point de vue matériel, cela va sans dire, mais au point de vue de son enrichissement intellectuel et moral, en un mot de la création de sa personnalité. Certes la femme n'a pas embrassé cette carrière dans l'unique but d'acquérir l'instruction pour elle-même, mais il est incontestable que l'enseignement a toujours été et sera toujours le plus beau champ d'activité réservé à la femme, la véritable éducatrice. En préparant les jeunes générations pour les luttes de la vie, en poursuivant ses études et en faisant de nombreuses expériences, elle s'est peu à peu formée à la vie civique ; aussi, de toutes les femmes, l'institutrice est-elle la mieux préparée à recevoir le droit de vote. N'oublions pas que c'est dans les carrières libérales qu'est né le mouvement suffragiste. Les conquêtes rapides et prodigieuses de la femme devaient nécessairement la pousser à conquérir davantage. Une fois placée sur la route de l'émancipation, elle ne voulait certes pas mettre un frein à son ascension. Il arrivera fatalement un jour que le sexe ne comptera plus et que seuls compteront le savoir-faire professionnel, l'intelligence et les dons naturels ou acquis. Et déjà l'on voit poindre le problème pédagogique vers lequel nous nous acheminons.

La question de l'égalité politique devait nécessairement se poser un jour. La guerre qui a fait marcher les peuples à pas de géants

dans la voie des réformes, devait forcément amener l'égalité politique dans bon nombre d'Etats. Inutile de les énumérer, ils sont connus.

La Suisse n'a pas encore tenté cette expérience, mais un jour ou l'autre la femme deviendra, chez nous, électrice ; il importe donc qu'elle soit préparée à cette tâche lourde de responsabilités. L'éducation civique doit faire partie du programme scolaire des jeunes filles, car il vaut la peine de connaître les institutions de son pays même lorsqu'on ne possède pas encore le droit de vote.

Malgré ses détracteurs et ses adversaires, le mouvement suffragiste fait son chemin. Ils sont bien révolus les temps où l'on admirait la thèse de Guillaume II, le plus célèbre des antiféministes, qui bornait l'univers de la femme aux quatre mots commençant tous par la lettre K (Kirche, Küche, Kinder, Kleider). Qu'on le veuille ou non, la femme obtiendra un jour l'égalité politique, cela ne fait pas de doute. « La femme est à un tournant de son histoire », a dit Mme de Witt-Schlumberger, et M. le bâtonnier Robert pose le même principe quand il ajoute : « La guerre a été le 89 des femmes. »

Cependant il est une tradition qu'il faut protéger contre une réforme qui risquerait de lui porter atteinte : c'est celle de la famille. Les assises du foyer sont solides et rien ne prouve qu'elles seront ébranlées par cette révolution d'ordre politique. Il serait imprudent toutefois d'abuser de sa solidité et de pécher par excès de confiance. Qu'on accorde donc le suffrage aux femmes, mais qu'on prenne de sérieuses précautions pour que l'institution de la famille — base de tout notre édifice social — n'ait pas en souffrir. Il est des institutions qui résistent aux violentes secousses mais qui s'effritent quand elles sont en butte à une lente désagrégation. N'oublions jamais qu'au-dessus des nécessités économiques il y a les nécessités morales.

PAUL CHAPUIS.

En pédagogie, tout ce qui *devrait être fait* a déjà été cent fois répété ; mais peu de choses ont été réalisées et prouvées. Les belles théories doivent être vé-
cues ; sans cela elles n'ont aucune valeur pratique.

F. GRUNDER.

MANUELS SCOLAIRES « SUISSES »

Nous traduisons l'article ci-dessous du *Berner Schulblatt*, et félicitons notre vaillant confrère pour l'aide qu'il apporte à un travail d'épuration dont tous les vrais Suisses sentent la nécessité :

Allons-nous connaître de nouveau la plaie des manuels anti-suisse (Lehrmittelelend) en dépit de toutes les expériences de la guerre ? Serait-il possible que le magnifique discours prononcé par C. Spitteler en décembre 1914 restât sans effet sur nos écoles dites « supérieures » ?

Il y a un certain nombre d'années, on recommandait à nos maîtres secondaires le manuel de géographie d'un inspecteur saxon, qui, entre autres choses, abordait l'étude de la France en ces termes : « Nous parlerons aujourd'hui de la France, pays de nos ennemis héréditaires ». Un petit livre très répandu chez nous sur « La nature et la formation du chant populaire allemand » parle presque à chaque page de la « fidélité et de la grandeur germaniques », de la « perfidie latine », de la « domination universelle des Germains », de « l'écrasement des autres peuples » : « Il y eut autrefois un seul peuple, vivant aussi loin que volent les corbeaux du dieu Odin. Il serait demeuré le peuple unique dominant de Hammerfest à Vérone, de la Porte d'or de San-Francisco aux steppes de Russie, à travers le vaste monde, si nos empereurs du Saint-Empire romain avaient cherché, eux déjà, leur avenir sur l'eau, au lieu de s'arrêter à la chaîne glacée des Alpes »...

Cette année on a introduit dans une école supérieure de jeunes filles du canton de Berne un manuel de littérature qui se livre à la propagande pangermaniste la plus insensée sous le masque du savoir. C'est une œuvre méthodique d'exaltation du règne des Hohenzollern, du militarisme prussien, de l'hégémonie impérialiste allemande. Ce livre est plein de ce qu'il faut pour nourrir intellectuellement de petites pensionnaires, filles d'officiers prussiens, de hobereaux et de hauts fonctionnaires. Nous sommes curieux de voir comment nos jeunes filles suisses ou leurs parents réagiront à ce régime ; pour des esprits normalement constitués cette nourriture ne peut agir qu'à la façon d'un émétique !

Une chanson à l'honneur des femmes allemandes y est intitulée : « Deutschland über alles ! » Henri de Kleist y parade au milieu des néoromantiques avec le chant de haine « La Germanie à ses enfants » :

« Quittez, l'empereur à votre tête, vos chaumières et vos maisons. Telle une mer sans bornes, épandez vos flots écumants sur ces Français ; couvrez tous les pâturages, couvrez tous les lieux de la terre de leurs os blanchis, et jetez aux poissons ceux que dédaigneront les corbeaux et les renards. Bâissez au Rhin une digue de leurs cadavres... Assom-

mez-les ! *Le tribunal de l'histoire ne vous en demandera pas compte !* »

Les extraits d'œuvres littéraires plus récentes ne sont, elles aussi, pour une bonne part, que des excitations pangermanistes de mauvais goût ; les références et les sources de même. Les six lignes d'introduction à propos de G. Herwegh contiennent cette phrase, bien à sa place, n'est-ce pas ? dans un manuel de littérature pangermaniste : « D'un coup d'œil prophétique, il avait pressenti la conquête allemande de l'univers ». Le jugement littéraire sur notre C.-F. Meyer y est condensé en une brève déclaration : « L'année 1870 réalisa la transformation de son esprit, jusqu'ici romand, en un pur esprit allemand ; la grande guerre avait insensiblement fait mûrir en lui le sentiment puissant de son appartenance au rameau germain. » Il va sans dire que notre C. Spitteler n'y est pas même nommé, et encore moins honoré d'une citation ; son discours de 1914 allait à l'encontre de certaines visées. Par contre, de tous les écrivains suisses vivants, E. Zahn est seul honoré d'une petite note en bas de page, avec la mention : « Conteur très répandu ».

Pour que nul n'en ignore, le dernier chapitre est consacré aux « Poésies de la guerre mondiale 1914-18 ». On y trouve ce que les rimeurs de guerre pangermans ont pondu de plus mauvais. A côté de l'inspiration poétique réelle qui anime de très rares pièces, la soif de sang et la niaiserie s'y disputent la place d'honneur. Un certain Will Vesper y déclare :

« On voit écrit en lettres de feu dans le ciel : *Tout peut être détruit sans regrets*, mais notre Allemagne, l'Allemagne de nos enfants et de nos pères, l'Allemagne doit subsister ».

Mais la pièce la plus insensée du volume en est la « poésie » finale, l'horrible « Ballade des lacs masuriques ». On pourrait se demander, à sa lecture, s'il ne s'agit pas d'une satire ; mais la présence d'une telle pièce dans un tel manuel dissipe tous les doutes sur la nature « sérieuse » de l'inspiration !

Nous renonçons à essayer de donner à nos lecteurs un aperçu de cette ballade en l'honneur du « Seigneur de Hindenbourg », élu de Dieu, et de ses chevauchées épiques jusqu'auprès de sa Majesté le Kaiser, et de sa lutte contre le Reichstag qui a songé un instant à dessécher les marais dans lesquels son génie a découvert le tombeau où l'ennemi sera englouti. C'est un spécimen de « Stumpfsinn » auprès duquel pâlissent les pièces les plus fameuses par leur niaiserie de l'époque du roi-sergent. Et le collaborateur du *Berner Schulblatt* s'écrie en terminant :

Ce sont là les platitudes pangermanistes que l'on ose offrir à nos jeunes filles suisses ! Sur la feuille de garde du livre, où une place est réservée au nom du possesseur avec la mention : « Ce livre appartient... » j'ajouterais volontiers : « ...au diable ! »

ENQUÊTE SUR LES EXAMENS DES RECRUES

1^{re} réponse : Dans les numéros 21 et 22 Monsieur Briod attaque les examens de recrues, qui ont, il le reconnaît, rendu de véritables services aux écoles suisses, mais qu'il taxe comme une institution surannée et méritant la mort depuis l'an 1900 ! Ainsi il propose de jeter l'or avec la gangue ou le bon avec le mauvais sans réfléchir s'il ne serait pas possible de réformer cette institution. Personnellement je n'ai aucun intérêt à ces examens fédéraux, j'ai été un des premiers à les critiquer et à en faire corriger certains abus. Reconnaisant qu'ils ont créé une émulation qui fut salutaire au début, tout particulièrement dans certains cantons où l'instruction était autrefois regrettablement négligée, M. Briod méconnaît trop leur importance. Nous avons pu constater que les écoles de tous les cantons en profitaient et surtout parce que ces examens étaient introduits par la Confédération. Plusieurs années avant leur création au fédéral, les cantons de Soleure et de Berne « dont l'instruction n'était pas regrettablement négligée » avaient déjà examiné leurs recrues, mais cette institution modeste n'eut presque aucun succès. L'émulation entre les cantons se réveilla au moment où les résultats de tous les cantons furent publiés. Par exemple on se flattait à l'école normale de Berne de posséder une des meilleures organisations scolaires du monde et les examens de recrues ont démontré le contraire en jetant nos écoles au 19^{me} rang ! Grande alarme !

Mais cette secousse occasienna la critique et la recherche des causes. Malgré leur zèle et leur talent, les inspecteurs scolaires ne les avaient pas vues. Les recherches ont fait constater : 1^o que l'enseignement obligatoire, inscrit dans la loi, était en grande partie lettre morte parce que les juges étaient trop indulgents pour punir les parents négligents ; 2^o qu'on prêchait trop dans les classes et qu'on négligeait l'exercice et le traitement individuel des élèves, et que l'enseignement était trop superficiel ou passait par-dessus la tête de l'élève.

Sur 22 cantons, 21 ¹/₂ ont successivement révisé leurs lois scolaires et leurs livres scolaires. La carte géographique de la Suisse étant démodée, la Confédération a créé la nouvelle carte de la Suisse et en fait cadeau à chaque école pour combattre l'ignorance en géographie, en histoire et en civisme. Ces révisions des lois scolaires, ces réformes de la méthode d'enseignement et des livres et cartes scolaires ont profité à tous les cantons et aux écoles de tous les degrés, car dans les écoles moyennes même l'enseignement de la géographie, de l'histoire suisse et des mathématiques était souvent trop négligé. Tout cela est venu au jour par les examens de recrues, parce que les inspecteurs n'avaient pas découvert ces lacunes. Les lois scolaires sont aujourd'hui beaucoup plus sévères contre les absents et les juges y regardent de plus près. M. Briod s'imagine que cela restera et paraît ignorer la tendance des hommes à relâcher leur zèle aussitôt qu'ils ne sont plus surveillés.

Aussitôt que l'institution des examens de recrues sera annulée on verra un relâchement sur toute la ligne ; dépenses pour l'instruction publique, construction de maisons d'école, révision des manuels, etc. D'abord on voudra *épargner*, parce que l'instruction obligatoire coûte cher aux communes, aux cantons et aux parents. On verrait une lassitude financière générale succéder à l'émulation créée

par les examens fédéraux de recrues. La Confédération, qui consacre chaque année plus de 2 millions seulement pour les écoles primaires, et d'autres millions pour les diverses écoles de perfectionnement non compris, a pourtant un certain intérêt à ce que l'instruction avance et ne recule pas. Les inspecteurs n'ont pas la compétence de remédier aux lacunes quand même ils les découvrent.

Les examens « pédagogiques » ne sont donc pas surannés, ni à dédaigner. Ils ont eu pour résultat que l'instituteur s'occupe de chaque élève, pauvre ou riche, individuellement, beaucoup plus qu'auparavant. Il est évident que ces examens ne sont pas infallibles, mais pas incorrigibles non plus ; ils n'ont pas introduit l'enseignement genre « perroquet », parce que cela existait déjà auparavant. On peut réformer ces examens, s'ils ne sont pas-pédagogiques, mais gardons-nous de les abattre comme les vaches atteintes de la surlangue. E. LUETHI.

2^e réponse : C'est en ma qualité de partisan du maintien d'examens bien compris et intelligents (Cf. *Educateur* d'août 1918 et de février 1920) que je m'associe sans aucune réserve aux conclusions si claires de M. Briod dans son article : « Examens de recrues et éducation ».

Le principe d'un contrôle cantonal sur les résultats de l'enseignement primaire me paraît intangible, sous peine d'aboutir à l'anarchie à brève échéance. Mais de là à admettre une ingérence directe de la Confédération dans ce domaine, halte-là ! Remarquons encore que c'est le Département *militaire* fédéral qui décide quelles seront les branches de cet examen forcément imparfait et dont le seul bienfait sera peut-être d'entraver la réforme tant désirée de l'enseignement secondaire et complémentaire. G. SCHOENAU.

3^e réponse : Nous avons lu avec grand intérêt l'article de M. Ernest Briod, paru dans l'*Educateur* du 29 mai, sur les examens pédagogiques des recrues. Nous sommes pleinement d'accord avec lui, nous appuyons fortement ses conclusions et nous espérons que nos autorités fédérales et cantonales voudront bien éviter à notre école populaire le danger nouveau qui la menace.

Tous les arguments d'ordre pédagogique, M. Ernest Briod les a avancés. Nous n'y reviendrons pas. Bornons-nous à donner quelques idées d'ordre militaire pur. A ce point de vue maintenant, à quoi servent les examens pédagogiques de recrutement ? A rien, pouvons-nous répondre carrément. Jamais l'officier de recrutement n'a libéré un jeune homme parce que ses notes étaient décidément trop mauvaises. La visite médicale a seule à ses yeux une importance capitale. Pendant les 8 ans où nous avons eu le privilège de servir dans l'armée, il ne nous est jamais arrivé de voir un de nos chefs consulter les notes du livret de service d'un de ses hommes. Nous-même, comme chef, nous ne l'avons jamais fait et l'idée ne nous en est pas même venue.

La recrue, qui vient de faire son entrée à la caserne est appelée à faire par écrit sa biographie complète. C'est un nouvel examen, intéressant celui-là, et sur lequel les chefs se basent pour connaître les jeunes soldats qui leur sont confiés.

Le sous-officier qui aspire à devenir officier subit un nouvel examen pédagogiques plus complet sur des questions historiques, géographiques et militaires. On juge du savoir des aspirants officiers d'après le dernier examen. A quoi bon

ressusciter cet examen de recrutement qu'on croyait mort et qui n'est d'aucune utilité ? Nos autorités l'ont enterré en 1914. Elles ont bien fait. Restons-en là. Au lieu de parler à nouveau d'examens pédagogiques de recrutement, ce qui va orienter tout l'enseignement dans cette mauvaise direction, consacrons toutes nos forces à l'éducation de nos enfants et de nos jeunes gens. Autorités, familles, écoles ont le pressant devoir d'y travailler. Occupons-nous aussi de leur éducation physique, faisons de la gymnastique tous les jours, donnons-leur des corps souples, solides et beaux. On dit qu'il n'y aura plus de batailles, espérons-le ! En tous cas, celles qui ont été gagnées jusqu'à ce jour, ne l'ont pas été par « le savoir » des soldats, mais bien grâce à leur amour de la patrie, à leur courage, à leur sang-froid, à leur calme, à leur volonté et aussi, et surtout, grâce à leurs jambes et à leurs corps solides et entraînés.

G. H. CORNAZ.

Ce sont là les seules réponses que nous a values notre questionnaire jusqu'ici. Entre temps nous avons appris par les journaux que la très grande majorité des Directions cantonales de l'instruction publique s'était prononcée en faveur du rétablissement des examens « pédagogiques » des recrues, mais sous la condition que des améliorations y seraient apportées. Quelles améliorations ? Nous redoutons qu'il ne s'agisse de nouvelles surcharges, car, chose étrange, lorsqu'on parle chez nous d'améliorer, on aboutit assez souvent à compliquer.

Tout n'est pas perdu pourtant. L'étude de ces « améliorations » nous vaudra un délai. Il s'agit de le mettre à profit. Si nous savions la grande majorité du corps enseignant romand acquise à notre point de vue, nous croyons qu'un ordre du jour du Congrès de Neuchâtel dans le sens que nous avons développé aurait une influence non décisive, certes, mais utile. Car le temps n'est plus où quelques bureaucrates disposaient à leur gré des destinées de l'école suisse pour le bon plaisir des statisticiens. Ce sont ces mêmes personnages qui ont entraîné la décision prématurée que l'on sait ; qu'ils sachent bien qu'ils ne feront rien d'utile sans la collaboration des instituteurs !

Si nous recevons d'autres réponses, nous verrons à en tirer des conclusions nouvelles. A propos des objections que M. Lüthi, rédacteur du *Pionier* et directeur du Musée scolaire de Berne, fait à notre point de vue, nous devons constater qu'il enfonce une porte ouverte en ce qui a trait aux services rendus par l'institution à ses débuts, services que nous n'avons pas contestés, et qu'il ne répond pas aux objections très graves que nous avons formulées à propos de l'obstacle que présentent les examens des recrues aux réformes scolaires, aux initiatives individuelles en matière de méthode et à la rénovation de l'école complémentaire. Or, c'est précisément à cause de ces obstacles que nous avons écrit notre article et ouvert notre enquête.

Nous avons appris avec joie que les organes de la Nouvelle Société Helvétique partagent notre point de vue et s'appêtent à le défendre ; et l'on nous permettra de citer à ce propos le passage suivant d'une lettre privée de M. A. Barth, le distingué homme d'école bâlois auquel nous devons le livre récent sur la réforme des écoles moyennes :

« Der Artikel im *Educateur* ist mir ganz aus dem Herzen geschrieben. Ich habe im Kanton Schaffhausen ganz ähnliche Erfahrungen gemacht wie der Verfasser

des Artikels im Waadtland. Die Fortbildungsschule wurde zu stumpfsinnigem Gedächtnisdrill missbraucht. Ich habe auch 1911 eine Enquête angestellt für meine kleine Schrift « Staatsbürgerliche Erziehung », und die Resultate waren erschreckend. Man darf uns nicht auf diese unehrliche Mache zurückwerfen. Dass das auch im Welschland empfunden wird, ist mir eine besondere Freude.»

Cela est si bien ressenti en Suisse romande, que la petite minorité des cantons nettement rejetants est, si nous sommes bien renseigné, exclusivement romande.

Dans sa réplique, M. Lüthi nous dit qu'il n'a aucun intérêt matériel dans la question, ce dont nous ne doutons pas. Nous ne nous permettons pas moins d'exprimer le désir que ceux qui ne sont pas dans ce cas veuillent bien laisser les autres régler le sort de l'institution qui leur est chère. Nous ne voulons pas d'orfèvres dans ce débat.

ERNEST BRIOD.

Note : Le dernier numéro du *Berner Schulblatt* nous apporte un magistral appel au corps enseignant bernois contre les examens de recrues. La résistance s'affirme. En dépit des sympathies officielles dont ils jouissent, les « Drillmeister » ne disposeront pas à leur gré de l'avenir de l'école suisse.

QUESTIONS DE PROGRAMMES ET DE MÉTHODES

Musée scolaire vaudois et Travaux manuels.

Les travaux de la classe semi-enfantine de Cuarny dirigée par Mademoiselle B. Mégroz, sont exposés au Musée scolaire vaudois où ils resteront jusqu'aux vacances de juillet. Nous sommes heureux de pouvoir publier ci-dessous quelques notes sur ces travaux tels qu'ils ont été présentés aux membres de la S. V. T. M. S., à l'ouverture de l'exposition, le 10 avril dernier.

Très aimablement, « à la bonne franquette », notre vaillante collègue nous a dit son bonheur de montrer les travaux faits avec tant de joie et d'amour, par ses petits, ses regrets de voir les parents et les autorités encourager si peu le bon travail, et les difficultés que l'on rencontre à vouloir rendre l'école active.

Voici, en substance, ses explications : Dans une classe semi-enfantine, l'enseignement devant être concret, il faut du matériel. Et qui le fera ? Toute la classe ; élèves et maîtresse premièrement (car, en toutes choses, il faut que la maîtresse montre l'exemple). Il faut du matériel pour apprendre la grammaire, la géographie, le solfège, etc. Voici donc les travaux manuels qui commencent tout naturellement, forcément, et petit à petit l'armoire se remplit.

Nous avons besoin d'un boulier ; le nôtre n'est pas commode. Si l'on étudie le nombre 10, par exemple, à quoi serviront les 90 boules de trop ? Toutefois, je n'ose m'adresser à la Commune. Que faire ? Essayons de trouver une solution simple et pratique. Nous ferons des boules en terre grasse (mélangée avec un peu de plâtre pour que les boules ne se fendent pas) ; voici le modelage qui entre en danse (et nous chantons : « Bien travailler, c'est s'amuser ! »)

— « Mademoiselle, j'aimerais avoir un boulier à moi ! » Quelle riche idée a Robert ! Hâtons-nous de la mettre à exécution et que chaque élève possède son boulier. Essayons nos bouliers : Prenez 10 boules.

1° Mettez-les sur une aiguille

2° sur 2 aiguilles.

Paul, combien as-tu de boules sur chaque aiguille ? — 2 et 8. — Et toi ? — 5 et 5. — Et toi ? — 9 et 1. — etc., etc.

3° Disons donc : pour avoir 10 boules, il en faut $9 + 1$, ou $8 + 2$, ou $7 + 3$, etc., etc. Vous devinez les calculs qu'on peut faire. — Pour l'étude du livret, ce boulier est très précieux.

Passons à la lecture *des majuscules*. J'apporte un gros paquet de journaux (ne les demandez pas aux parents, s'il vous plaît).

1° Vous découperez toutes (ou quelques) lettres comme celles-là ; c'est un A.

2° puis comme celle-là, c'est B, et ainsi de suite. — Nous les collons sur des cartons. Jouons !

1° Voyons si vous reconnaissez vos lettres ; posons ensemble sur la table une lettre : quand vous en verrez 2 pareilles vous direz : crac !

2° Vous direz leur nom.

3° Ecrivez votre nom : Ami, Cuarny, etc.

4° Faites un mot avec IMLE = LIME.

Nous faisons aussi un jeu de majuscules comme nous devons les écrire dans le cahier — avec des chablons, c'est un ouvrage agréable et facile.

Le Solfège. Comment rendre cet enseignement intéressant et facile ? A l'École Normale on emploie des notes en fer, faisons-les en carton, peut-être. Racontons l'histoire de Mme la Mesure et nous écouterons chanter ses oiseaux.

1° Placez vos oiseaux sur la Portée comme ils le sont au tableau noir, et chantons comme eux.

2° Placez-les comme vous voudrez (chacun chante son exercice).

3° Exercices (très courts) d'oreille.

Nous ferons aussi des objets pour emporter à la maison ; ce sont des souvenirs de l'école.

Voici un modelage — Sois fidèle — rappelant la fidélité de Noé, d'Abraham, d'Éliézer, de Joseph. Il a été moulé pour intéresser les élèves (et les parents ?!), c'est une récompense. Lorsque le modelage a disparu sous le plâtre, que de « Oh ! c'est dommage ! » mais quelle joyeuse surprise lorsqu'ils retrouvent leurs dessins tout blancs.

Pâte à modeler. — Il en faudrait dans toutes les classes. — Elle est toujours prête à manier, ne salit pas, et permet aux enfants de travailler *seuls*. Elle va si bien pour illustrer les leçons de choses, de lecture, d'écriture, de géographie, etc.

La pêche. — Ce jeu a été fait après une promenade au bord du lac. Alfred (un enfant très turbulent) veut prendre sa ligne ; il reste trois quarts d'heure sans bouger ; il attrape 6 poissons et je pense : voilà un bon moyen de calmer les enfants, tout en les rendant adroits, patients, sages. Vite nous faisons un jeu. Ils s'imaginent si bien qu'ils pêchent que Robert attend de voir mordre les poissons.

Animaux intéressants de l'Afrique. — Une autre fois, nous imaginons un voyage en Afrique. Nous avons vu bien des choses, des animaux énormes, des

éléphants, ces hippopotames, des lions, des girafes. — Nous les photographions, c'est-à-dire que nous découpons et collons ces images pour notre collection.

Collage de fleurs, de pétales et de feuilles. Nous aimons aussi coller des fleurs, des pétales et des feuilles. Chacun a un vieux petit livre sous le bras et nous partons pour la récolte. Nous collerons les pétales de nos fleurs cet hiver, en pensant aux beaux jours d'été ; nous les observerons et nous nous ferons de jolies compositions décoratives que nous dessinerons ensuite.

L'enveloppe. — Ce simple petit travail a vraiment été utile. Après le pliage de l'enveloppe, ces petits ont désiré avoir dans notre classe une boîte aux lettres, puis un facteur. Quelle bonne idée encore ! De temps en temps, notre facteur nous apporte de charmantes petites lettres qui contiennent : un encouragement pour un élève, une page d'écriture pour la maîtresse, un bon baiser, un petit mot d'une maman, un secret. ...

Passons au *tissage* : « A quoi servent tous ces tissages par là ? » disent les mamans pratiques ! Que faire ? J'ai cherché ce qui pourrait remplacer le papier (pour les élèves de 7 et 8 ans), et j'ai trouvé le raphia qui répond à mes vœux. Il n'est pas cher, solide, lavable ; il remplace avantageusement le papier et sera utile aussi à la maison. Nous voici donc les apprentis de M. Y. tisserand du village ; il faut apprendre à nouer, à ourdir, à tramer ; il faut être de bons apprentis, travailleurs, soigneux, obéissants, fidèles, exacts. Quelle éducation !

Mlle Mégroz a enthousiasmé ses auditeurs et les a gagnés à notre cause. Même ceux d'entre nos collègues qui ont « la grande école » sont sûrs de pouvoir faire quelque chose dans cette nouvelle voie de l'école active où Pestalozzi nous invite à marcher. Dans tout le canton, il faut que, comme à Yverdon, l'on voie Pestalozzi montrant aux maîtres la manière d'enseigner, donnant des conseils. Il dit des choses bien intéressantes, ce bon Pestalozzi mais il n'y a que deux enfants qui l'écoutent !

Allons donc vers Pestalozzi.

A. F.

SOUSCRIPTION POUR LE CORPS ENSEIGNANT D'AUTRICHE

ouverte par le Bureau de la S. P. R. et les comités des sections cantonales.

Liste complémentaire :

Report 3880 fr. 50. — Baudat, Alice, l'Isle, 5 fr. ; — Union des Instituteurs primaires genevois, 468 fr. 90 ; Jane Rochat, Orbe, 5 fr. ; Société pédagogique du district du Locle (3^e versement), 15 fr.

Total général 4374 fr. 40.

Le Bureau de la S. P. R. exprime sa reconnaissance aux donateurs, qui ont répondu si généreusement à l'appel de la misère.

Communiqué S. P. V. — Le Comité de la S. P. V. fait savoir qu'il n'est pas en mesure de fournir des renseignements au sujet des récentes manifestations des « 27 » dans le *Droit du peuple*.

Silhouettes.

Gai, gai, le mois joli,
Le mois de mai fleuri...

chantent les gamines en rondant sous les platanes de la grande terrasse. Mais Suzanne Vallois, après un bonjour pressé, s'achemine vers le collège comme si elle avait peur de s'attarder à la douceur de cette scène. Elle entre dans sa classe, ferme la porte et, comme un avare, savoure ce moment où, étant à l'école, elle s'appartient encore. Machinalement elle se réfugie dans la profonde embrasure de la fenêtre; c'est là qu'elle vient se retremper, dans le cours monotone des journées, quand l'humeur est noire, ou l'air trop lourd. Elle y regarde passer les saisons, s'attarde aujourd'hui devant le pommier tout blanc sous sa fenêtre, les peupliers qui frémissent dans l'air léger et plus loin la ligne des monts dont la courbe molle coupe le ciel clair.

Suzanne pense qu'il ferait bon s'en aller le long de l'eau, dans cette splendeur de l'été qui vient. Un peu d'agacement la prend à cette obsession qui souvent lui martèle la tête et la rend, amollie, à son travail. Le front à la vitre et comme un enfant qui a le cœur trop gros, elle égrène ses griefs.

...Toute seule pour travailler, seule pour faire la conquête de sa classe, seule quand elle se trompe et quand elle hésite ou tâtonne ou marche dans la brume. Où sont-ils, les pilotes qu'elle rêvait : les collègues, les parents, sa famille ?

Les collègues ! Suzanne Vallois se sent bien petite à côté d'eux et jamais, non, elle n'oserait leur avouer ses faiblesses, ses hésitations, ses scrupules et ses lamentables échecs ; ils ont l'air si content, toujours. On voit bien qu'ils ont trouvé, eux, l'étoile qui les guide dans ce dédale où elle vagabonde sans boussole. Timidement, pour ne pas déchoir dans l'estime de ses compagnons, elle s'applique à prendre un air « arrivé » elle aussi.

Oh ! les braves gens que les parents ! mais on ne s'entend pas souvent avec eux, malheureusement. Si Mademoiselle leur demande un renseignement au sujet de la nervosité de Jeanne ou de la mollesse de Lucie qui pourraient provenir d'un état maladif : « Ah ! tonnerre, dit le père, faudrait voir que la mioche vous résiste et vive de paresse ! N'ayez pas peur, Mademoiselle, talochez ferme, et, s'il le faut, on est là pour une deuxième édition. »

Non, ce n'est pas à cela qu'en voulait venir Suzanne, et elle n'a pas encore rencontré les parents sur le terrain où elle voudrait travailler avec eux.

« C'est dans ma famille que je trouverai du réconfort, pensait-elle avant de débiter. Je raconterai tout pêle-mêle, soucis, joies, difficultés, et l'on m'aidera : mes sœurs sont intelligentes, maman a du bon sens en plus, et Jean, qui n'a l'air de dire que des sottises, a des mots qui ont encore plus de sagesse que de saveur. » Eh bien ! non, Suzanne, ne raconte rien, cache ses déboires, s'étourdit en babil familial, et quand son frère, bon enfant, lui voit la mine soucieuse et lui lance : « Et tes sales gosses, veux-tu que j'aie les mâter », elle sourit et parle d'autre chose. Ce n'est pas ainsi qu'elle voudrait parler de ses fillettes et une sorte de pudeur la retient de s'ouvrir de ce qui lui tient au cœur. « Ceux qui n'ont pas pénétré dans ce travail-là comprendraient mal et j'en aurais peine nouvelle », pense-t-elle, et la jeune fille garde son fardeau.

Mais elle a eu un grand espoir. Il viendra se disait-elle, le guide, riche de ses expériences, de tout ce qu'il voit et entend d'intéressant dans les classes qu'il traverse; il mettra de l'air partout, il conseillera mon inexpérience, relèvera mon courage, réveillera mon enthousiasme, de tout son zèle d'apôtre... il viendra, l'Inspecteur.

Il est venu! A sa manière d'ouvrir la porte se révélait d'abord le maître. Les enfants vaguement ahuris arrondissaient le dos comme sous une menace d'orage. Il foudroya du regard ceux qui ne l'avaient pas encore reconnu et s'installa au pupitre pour la grande revue. Tragique, il s'indigna parce qu'aucun enfant ne sut lui dire combien de fois la Broye traversait le canton de Vaud. L'incohérence de leurs réponses en histoire lui parut de très mauvais augure pour l'avenir du pays. Mais ce fut l'examen de calcul qui lui procura son plus gros succès. Navré de la lenteur des enfants à résoudre les questions qu'il leur jetait à la face, il assura en frappant du poing sur le pupitre que tout cela finirait mal. Puis, lyrique, il se mit à célébrer Inaudi, son fils et les gosses du canton de Thurgovie.

Suzanne n'aurait pas osé exprimer le jugement qu'elle se permit in petto sur cette étrange séance. Pendant ce temps était arrivé le président de la Commission scolaire que l'Inspecteur avait fait chercher et devant qui il réédita quelques-uns de ses bons mots. Puis il passa à l'examen des registres, fronça les sourcils au passage d'un détail oublié et souligna de bleu quelque expression qui n'était pas de style officiel. Il retint un instant l'institutrice au pupitre et lui demanda, paternelle, si elle avait peut-être quelque chose à dire, mais son petit œil disait clairement « surtout, pas d'histoires »! Suzanne avait compris, et, gardant jalousement en elle ses inquiétudes, de sa voix claire elle affirma que tout était pour le mieux dans le meilleur des villages... Là-dessus, Monsieur l'Inspecteur tendit à la jeune fille une main protectrice en disant : « Comptez sur moi », puis il fit une sortie solennelle, entraînant dans son sillage le président médusé et conquis.

Ouf! conclut Suzanne prise d'un fol accès de gaité.

* * *

Les mois ont passé, la rumeur annonce à Suzanne un nouvel inspecteur. Son premier mouvement est un sursaut de joie, vite réprimé. Elle est sceptique maintenant sur la nature de l'aide que lui fournira le pilote officiel. Et puis, on connaissait celui qui s'en va; ses manies et ses faiblesses bien étiquetées, il était devenu facile de s'abriter de l'orage et de préserver du vent tous ses moutons.

Il est venu. Tranquille, impénétrable (l'air officiel, marmottait déjà rageusement Suzanne), il s'assit dans un coin d'ombre et écouta la leçon. On lisait le conte du « Vilain petit canard » et, malgré la lecture difficile et hâchée, le charme d'Andersen opérait au milieu de ce petit monde. On s'attarda sous le feuillage de bardane. Lucienne, aussi impatiente que la cane de voir arriver à bien la couvée, annonça, pour faire prendre patience à tout le monde, que chez eux on avait neuf petits poulets.

L'inspecteur, pour se déraïdir, sans doute, s'était mis à marcher entre les tables. Timidement, les enfants le suivaient du coin de l'œil. Paternel, il les observait et semblait se désintéresser tout à fait de leur institutrice. Encouragés

par son attitude, les enfants commençaient à se trémousser et Zonzon, généreuse, lui octroya son plus beau sourire. Insensible, il se promenait toujours.

Les leçons se succédèrent, et après avoir chanté les mésaventures de Bergette qui égara ses moutons, la bande turbulente et joyeuse se sauva par le plus court chemin. Perplexe, vaguement inquiète devant le mutisme obstiné de son chef, Suzanne attendit le jugement, « l'exécution », comme disait irrévérencieusement une de ses collègues ! Au pupitre, elle pliait le dos et se cuirassait de toutes sortes de bonnes raisons pour neutraliser à l'avance les piqures qu'elle ne manquerait pas de recevoir.

— Votre leçon de lecture m'a intéressé, Mademoiselle, commença-t-il. Suzanne releva la tête et ses yeux agrandis d'étonnement disaient clairement : « Mais ne sais-tu pas que tu es le démolisseur, la critique, la censure, celui qui réprimande, juge et condamne, qui menace et terrorise ? ne sais-tu pas que tu dois être tout cela et rien que cela ; pauvre homme, tu ne sais pas ton métier ».

Monsieur Derb se mit à raconter ses débuts dans une petite école de la montagne. Il trouva une parenté entre son ancienne classe et celle qu'il visitait et en profita pour glisser quelques conseils qu'il croyait tenir d'un vieux président de là-haut. Puis, sentant qu'il avait gagné la partie et la confiance de Mlle Vallois, il attaqua les points faibles de son enseignement, perça à jour le peu de fond de ses leçons de géographie et Suzanne, tout en se mordant les lèvres de voir s'effondrer ainsi le glacis qu'elle maintenait sur certaines leçons, fut conquise par cette intelligence et le sens pédagogique qui se révélaient là.

Elle écouta, recueillit tout ce qu'elle put, questionna à son tour, et, riche de la sincérité réciproque de cet entretien, sentit se renouveler en elle une source d'enthousiasme qu'elle croyait tarie.

Et quand la porte se fut refermée sur le visiteur : « Au revoir », dit tout bas Suzanne, le cœur joyeux, — « décidément il y a encore de beaux jours derrière la montagne, pour les petites maîtresses d'école ».

D. A.

DIVERS

Pensez aussi à nos enfants ! — On a lu dans les journaux quotidiens la statistique impressionnante des sacrifices consentis en Suisse en faveur des enfants affamés et anémiés ressortissants des Etats étrangers, tout particulièrement des anciens empires centraux.

Ces sacrifices, si louables au simple point de vue humanitaire et chrétien, ont eu un résultat regrettable : celui de faire périr les œuvres en faveur d'enfants suisses domiciliés chez nous ou à l'étranger. L'appel récent publié par le Comité de *Pro Juventute*, section de l'âge scolaire¹, en est une preuve éloquente ; actuellement encore, ce Comité serait heureux de trouver de la place pour héberger dix fois moins d'enfants que nous n'en avons accueilli du dehors.

Ce qui fut fait fut bien fait. Mais alors que les récoltes en tous pays s'annoncent réjouissantes, le moment semble venu pour nous de concentrer nos efforts en faveur des œuvres qui s'occupent de procurer à nos ressortissants nécessiteux du pain, de la santé et un peu de joie de vivre. Entre les œuvres charitables qui sollicitent notre aide, nous ferons bien, pour un temps, de réserver tout d'abord notre appui à celles qui travaillent en Suisse et pour des Suisses.

¹ Sankt-Johannvorstadt, 34, Bâle, ou Caritas-Centrale, Kasernenplatz, 1, Lucerne.

VAUD

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Enseignement primaire

Les augmentations de traitement pour années de service dues au personnel enseignant primaire pour le 1^{er} semestre 1920 pourront être encaissées dès le 12 juillet aux recettes de district.

Celles du district de Lausanne seront payées à la Banque Cantonale Vaudoise sur présentation de la dernière attestation d'années de service délivrée par le Département.

La contribution à la pension de retraite due pour le 1^{er} semestre 1920 sera perçue à cette occasion. Les membres du personnel enseignant primaire domiciliés dans le district de Lausanne et qui n'ont pas encore droit à l'augmentation verseront cette contribution à la recette du district.

Les augmentations et les contributions concernant le personnel enseignant du cercle de Ste-Croix seront réglées à l'Agence de la Banque Cantonale Vaudoise, à Ste-Croix.

Places primaires au concours.

INSTITUTEURS. — **Corcelles-le-Jorat** (hameau de **Riau-Graubon**): fr. 2400, logement, jardin et 10 stères de bois; 16 juillet. — **Vallorbe**: fr. 2900, plus 5 augmentations triennales de fr. 50, pour toutes choses; 16 juillet. — **Ecoteaux**: fr. 2400, logement, indemnité de plantage et 8 stères de bois, à charge de chauffer la salle d'école; 16 juillet.

INSTITUTRICES. — **Lausanne**, hameau de **Vers-chez-les-Blanc**: fr. 2400 à 3000 pour toutes choses, suivant années de service dans le canton, plus prime de fr. 35 à fr. 230 pour années de service dans la commune et retraite communale supplémentaire. Les postulantes sont invitées de s'abstenir de toute démarche personnelle. La titulaire sera tenue d'habiter le territoire de la commune; 20 juillet.

MAITRESSES SPECIALES. — **Corcelles-le-Jorat**, (hameau de **Riau Graubon**) *travaux à l'aiguille*: fr. 300 par an et 2 stères de bois, pour toutes choses; 16 juillet. — **Commugny**, *travaux à l'aiguille*: fr. 300 pour toutes choses; 20 juillet.

Institutrice frœbélienne

désire connaître collègues participant au **Congrès**.

Ecrire sous **Congressiste** à la Gérance du journal.

Jeune professeur

de la Suisse allemande désirant se perfectionner dans la langue française, cherche pour les **vacances** (18 juillet — 22 août) famille d'**instituteur** ou de **pasteur**, où il pourrait donner des leçons d'allemand pour diminuer les frais de pension. Adresser les offres à Dr P. Burkhardt, Bezirkslehrer, Kirchgasse, Olten.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à Zurich

La plus ancienne compagnie suisse d'assurances sur la vie.

Service principal fondé en 1857.

Mutuelle pure. — Pas de responsabilité personnelle des assurés.

Le plus important portefeuille d'assurances suisses.

Tous les bonis aux assurés.

Par suite du contrat passé avec la *Société pédagogique de la Suisse Romande*, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **M. J. Schœchtelin**, Agent général, Grand Chêne 14, **Lausanne.**

Hôtel de la Tête-Noire, TRIENT, Valais

Situation tranquille. Centre d'excursions. Prix modérés pour sociétés et écoles.

G. MEILLARD, propriétaire.

P 32539 L



Outils de Jardin

Meubles de Jardin

Ustensiles de cuisine
et de ménage.

FRANCILLON & C^{ie}
Place du Pont
Lausanne
— Maison fondée en 1722 —

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LVI^{me} ANNÉE — N° 29-30.



LAUSANNE, 24 juillet 1920.

L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR ET ÉCOLE-REUNIS)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 28

Gérant: Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, 1, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II. 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: A. Roulier, instituteur, la Rippe.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, Professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT: Suisse, 10 fr. (Etranger, 12 fr.)

Réclames: location à l'année.

Solde de la place disponible: 4 fr. la ligne.

Sur demande expresse, une petite annonce (non commerciale) pourra être insérée dans le texte, à 1 fr. 20 la ligne ou son espace.

Bibliographie: Le journal signale les livres reçus et rend compte des ouvrages d'éducation.

On peut s'abonner à la

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE.



LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux.

Ouvrages de sténographie :

La valeur de la sténographie est aujourd'hui universellement reconnue. Ses applications deviennent de jour en jour plus nombreuses et ses progrès plus remarquables. Toute personne qui a conscience des besoins actuels doit connaître les résultats acquis et comprendre que maintenant la connaissance de la sténographie est devenue d'une nécessité absolue dans toutes les vocations commerciales et libérales.

Cours complet de Sténographie [Système Duployé-Institut

par Ch. Blanc.

Un vol., relié Fr. 3.60. Broché Fr. 3.—

Traité complet de Sténographie française, Aimé Paris

par Auguste Roullier-Leuba

Septième édition suivie d'un résumé de l'histoire de la Sténographie. Un vol. Fr. 3.60

La petite Méthode de Sténographie française, Aimé Paris

par Ch. Ad. Barbier.

Un vol. Fr. 1.20

Lectures choisies Cours gradué de sténographie scolaire et commerciale

par Ch. Ad. Barbier.

Un vol. Fr. 2.40

Livre de Lecture de Sténographie professionnelle

par Ch. Ad. Barbier.

Un vol. Fr. 3.—